

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Coignières

Construisons ensemble notre ville pour demain

COMPTE-RENDU
DE L'ATELIER PARTICIPATIF
« Mobilités actives »



PLU

Plan Local d'Urbanisme



Coignières

Accueil de la Mairie et des services de l'Agglomération de SQY

Présentation des objectifs et des attendus
de l'atelier participatif « Mobilités actives » dans le cadre de
la révision du PLU de Coignières



Crédits : Pluriel

PLU

Plan Local d'Urbanisme



Coignières

Atelier participatif

« Mobilités actives »

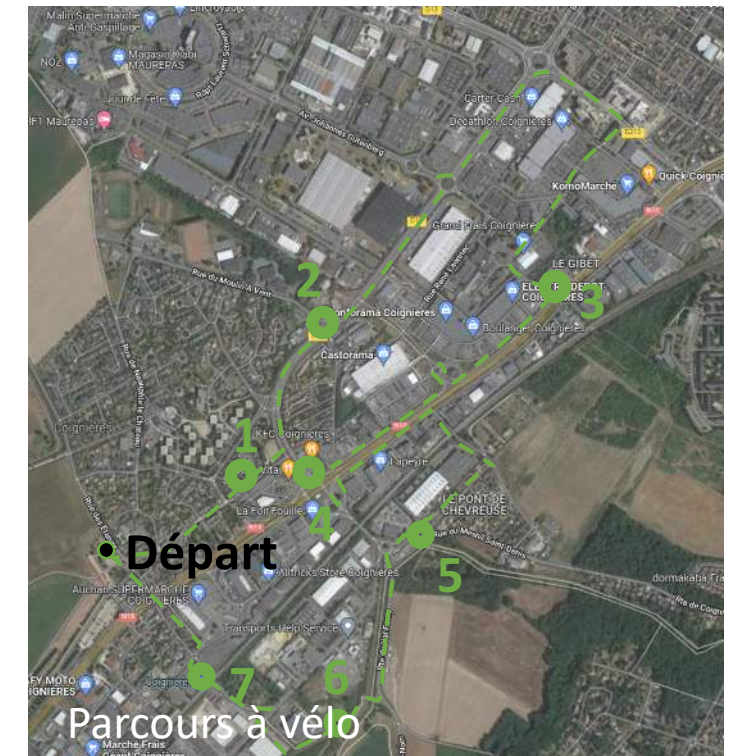
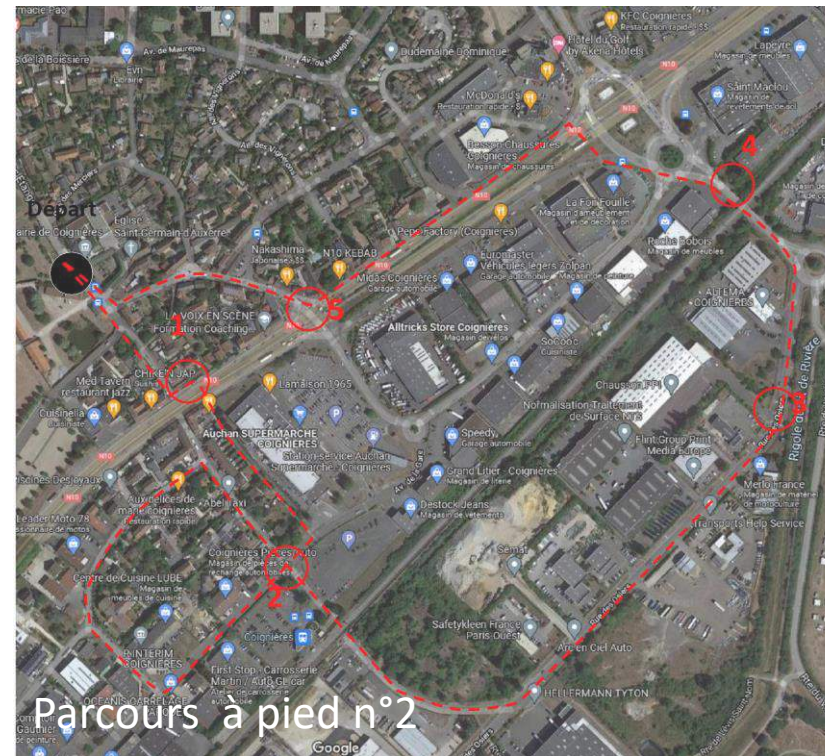
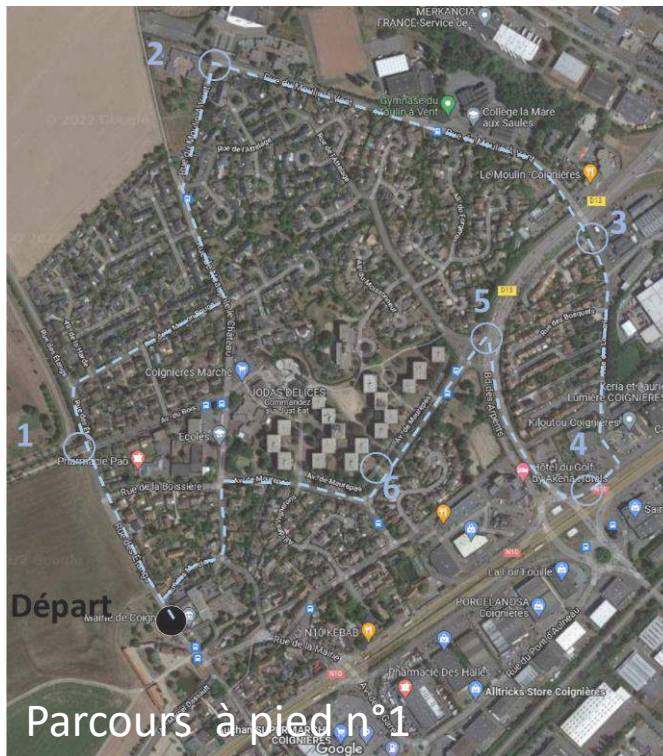
Animation – Collectif Pluriel

Accompagnés par les services de la Ville et l'Agglomération de SQY

Objectifs : Porter un regard sur l'aménagement de l'espace en faveur des mobilités actives (piétons PMR (personnes à mobilité réduite), cyclistes, trottinettes,...)

Trois itinéraires, d'une heure environ avec des points d'arrêt, ont été proposés dans un souci de représentativité de la diversité des situations locales. La présence de 9 participants à cet atelier, nous a conduit à retenir 2 groupes de piétons et 1 groupe de cyclistes, soit 3 habitants par groupe.

Chacun disposait d'un plan retraçant le parcours à faire. L'atelier s'est poursuivi en salle pour un moment de débriefing permettant à chaque groupe de consigner collectivement les principales remarques et observations, objet de ce compte-rendu.



Parcours à pieds n°1

PLU

Plan Local d'Urbanisme



Crédits : Pluriel

Coignières

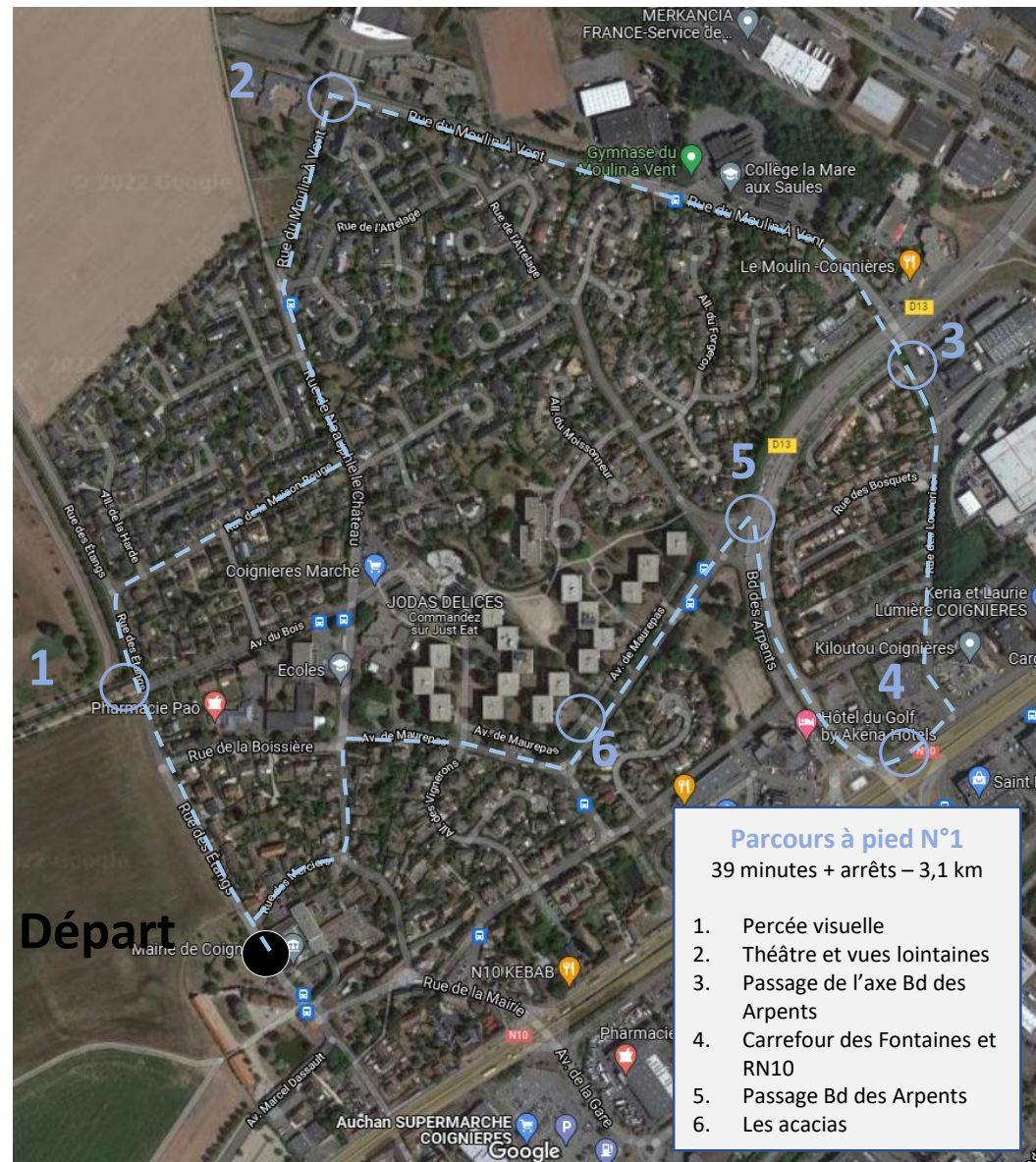
Les constats, les remarques

Entre le départ et l'arrêt n°1

- Rue de l'Etang : Les cheminements s'effectuent sur le trottoir de droite entre les stationnements et les clôtures privatives. Le trottoir de gauche, le long du mur, n'est pas utilisé, sans continuité et étroit.
- Un certain inconfort des trottoirs, revêtement de sol, différences de largeur, parfois complexe pour les personnes se déplaçant en fauteuil. « Avant » le trottoir était plus large, la priorité a été donnée aujourd'hui à la réalisation de stationnements résidentiels sur l'emprise des anciens trottoirs.
- L'Allée des Pommiers jugée à la fois comme réellement attractive comme lieu de promenade, comme ambiance paysagère, mais également peu adaptée pour des poussettes et pour les PMR.

Entre l'arrêt n°1 et 2

- Suite de la rue de l'Etang vers « chez Dassault » : Cette séquence de la rue des Etangs est peu utilisée par les véhicules (peu de besoin en desserte d'habitations). Elle est principalement utilisée pour la promenade, qui en l'absence de trottoir, s'effectue sur la chaussée. Cette séquence de la rue a une vocation « d'espace partagé », où domine un traitement routier de la rue.
- Rue Maison Rouge : Une rue résidentielle du quartier pavillonnaire – les trottoirs sont étroits (inadaptés aux PMR), la chaussée est vieillissante et les sentes piétonnes internes sont peu entretenues et ne sont pas éclairées la nuit.
- Rue de Neauphle le Château : une rue confortable, visiblement utilisée par les promeneurs et les sportifs, des trottoirs adaptés aux différents types d'utilisateurs
- Secteur Rue de Neauphle le Château / Rue du Moulin à vent, près du chemin vers Auchan : Un espace peu utilisé, une aire de stationnements souvent vide qui pourrait être valorisée en espace de jeux pour les enfants. Le chemin vers Auchan est utilisé par les habitants mais il n'est pas éclairé la nuit ce qui n'est pas rassurant.
- « Parvis » devant le Théâtre : Discontinuité des cheminements, variabilités des largeurs de trottoir, du mobilier urbain pas toujours bien implanté, un déficit d'aménagement qualitatif et adapté aux PMR



Les constats, les remarques ... suite

Entre l'arrêt n°2 et 3

- Rue du Moulin à Vent : « la rue des équipements » ce qui génère beaucoup d'usages, des allés-venus, des besoins en stationnement ... Comme pour la rue des Etangs, cette rue a été réaménagée pour réaliser des stationnements véhicules. Ce réaménagement a réduit l'emprise des trottoirs qui ne sont plus toujours accessibles aux personnes à mobilité réduite. De plus, lorsqu'on ajoute le mobilier urbain (Eclairage, borne pompier ...) certaines portions du trottoir peuvent être encombrées. A noter qu'un gros camion dépanneur occupe un espace de stationnement résidentiel sur cette rue alors qu'elle n'est pas adaptée pour cela et que cela rétrécit encore plus l'espace pour le piéton.
- Traversée du Boulevard des Arpents vers la rue des Louveries : Le boulevard des Arpents, une ambiance routière, un large profil de voirie, des accotements végétaux sur une des rives et un cheminement piétons ample mais vieillissant, daté, peu qualitatif, sur l'autre.

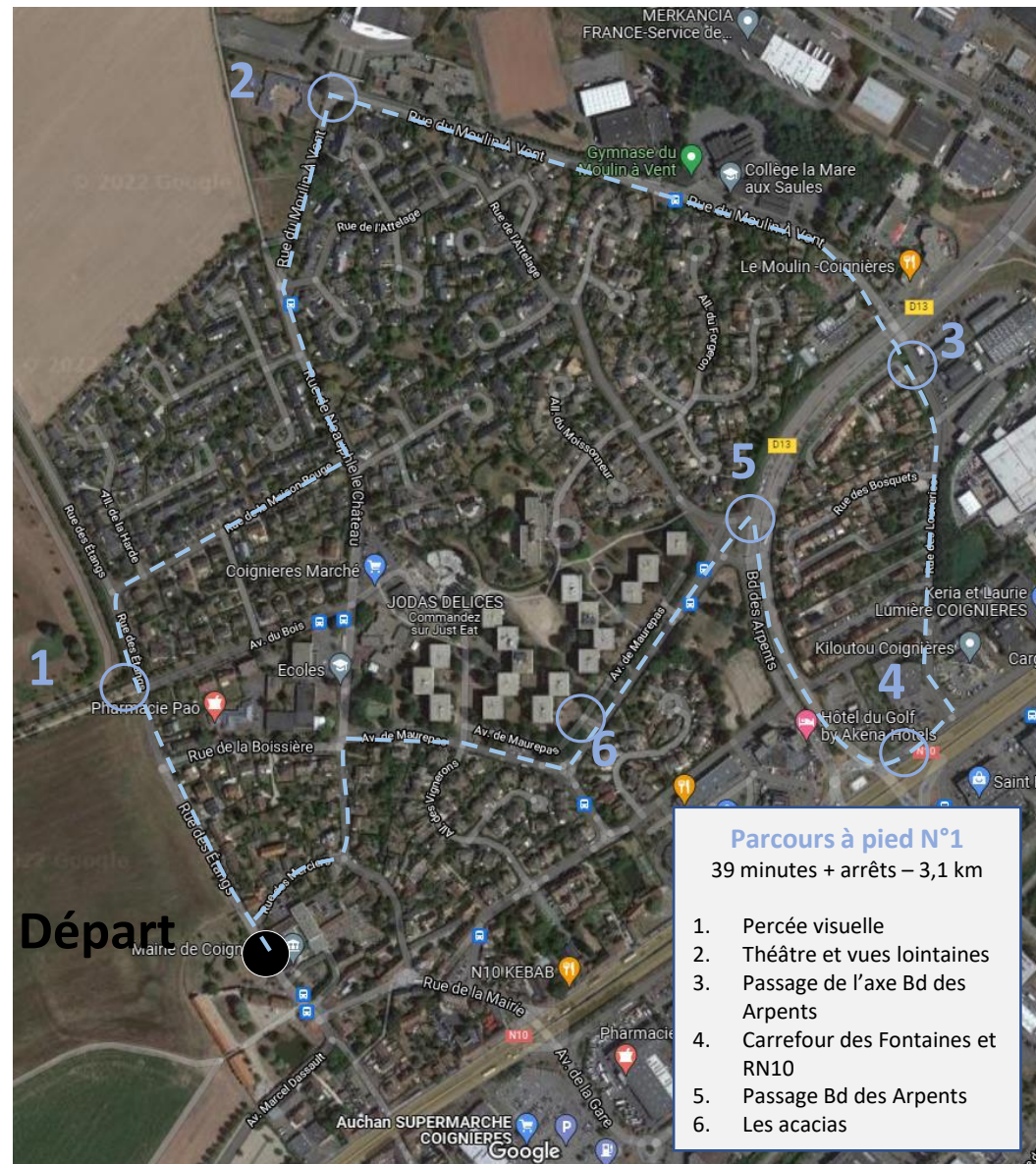
Entre l'arrêt n°3 et 4

- La rue des Louveries : Cette rue permet l'accès au quartier pavillonnaire. Seul le trottoir ouest est utilisé par les piétons, l'autre étant très étroit et non entretenu. Les trottoirs sont étroits et vieillissants et l'entretien général n'est pas satisfaisant. Cette rue est « sensée » être à sens unique, mais cela est très ambiguë. Seuls les habitants de ce quartier semblent l'utiliser sachant que les îlots en rives de la RN10 n'appellent pas aujourd'hui à un usage des piétons
- Le carrefour des Fontaines et les rives de la RN10 : Pour le piéton qui arrive à ce point 4 et qui souhaite se rendre au point 5 il doit faire tout le tour du carrefour des Fontaines, impossible « normalement » de rejoindre le point 5 sauf infraction dangereuse. Il n'y a plus de trottoir mais un large accotement engazonné. La traversée du boulevard des Arpents n'est possible que plus loin, via le passage souterrain de la rue de la Prévenderie.

Entre l'arrêt n°4 et 5 : Nous avons traversé le Parc de la Prévenderie. Un projet est à l'étude sur cet espace, aujourd'hui très peu qualitatif.

Entre l'arrêt n°5 et 6 : Rue de Maurepas, cette rue longe le quartier d'habitat des Acacias. Les trottoirs de cette rue sont encombrés par les voitures, peu d'espace pour les piétons et impraticable pour les PMR – Un projet est à l'étude sur ce quartier, l'absence de connaissance de ce projet ne nous a pas permis de faire d'autres remarques pertinentes.

Entre l'arrêt n°6 et l'arrivée: Les aménagements en voirie mixte/partagée des rues du centre ancien sont apaisés et appréciés, elles ont valeur d'exemple de ce qu'il est possible de faire dans certains cas.



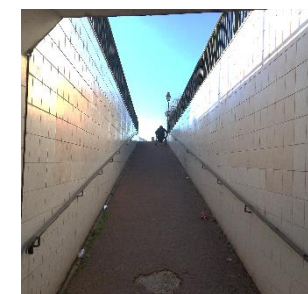
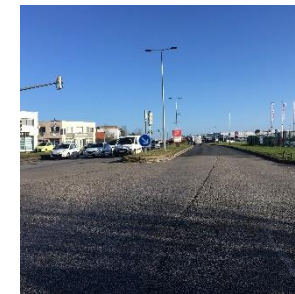
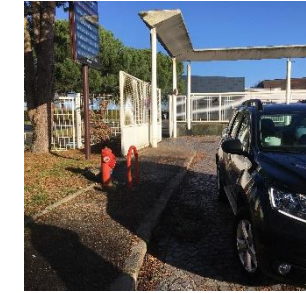
Synthèse des principales thématiques abordées par les participants

Une place des mobilités piétonnes à valoriser

- Une prédominance d'espaces aménagés pour la voiture à l'échelle du quartier du Village, à l'exception du centre ancien qui propose des espaces partagés de qualité
- Peu de prise en compte de la dimension PMR dans l'aménagement des espaces publics
 - trottoirs trop étroits dans certains cas
 - discontinuité dans les parcours
 - positionnement du mobilier urbain
 - Accessibilité à certains équipements (plots/bornes, trottoirs non aménagés)
- « La rue des équipements », rue du Moulin à Vent, un espace à repenser dans son ensemble pour donner plus de place aux mobilités actives
- Un déficit de qualité et d'entretien des espaces publics (vieillesse des revêtements, racines d'arbres, feuilles, mousses ...) qui ne favorise pas les mobilités douces
 - Les rues résidentielles secondaires
 - Les sentes piétonnes
- La rue des Etangs, à la fois promenade et rue : Quel partage ?
- Des cheminements piétons qui n'ont pas d'éclairage nocturne ce qui limite leurs usages (sentiment d'insécurité)

Un confort d'usage à améliorer aux abords de la RN10 et Bd des Arpents

- Un aménagement très routier du boulevard des Arpents (Route Départementale), même si l'espace pour le piéton est conséquent.
- Des franchissements complexes (RN10 et Bd des Arpents)
- Des séquences urbaines très ambiguës dans leurs usages (Rue des Louveries, séquence RN10/Bd des Arpents), pas de repère,



Crédits : Pluriel

PLU

Plan Local d'Urbanisme



Coignières

Parcours à pieds n°2



Crédits : Pluriel

Les constats, les remarques

Entre le départ et l'arrêt n°1

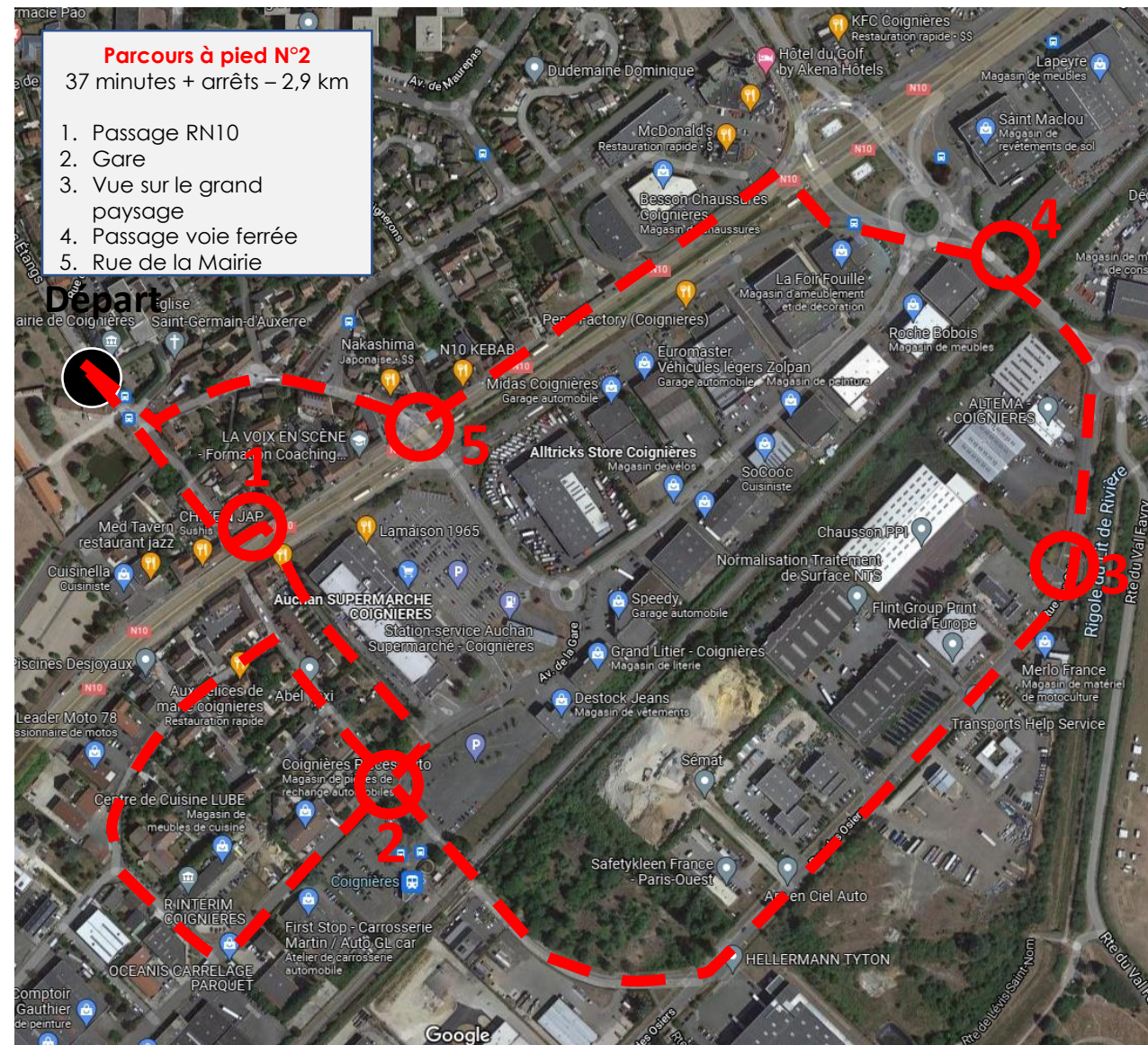
- Un espace peu qualitatif : graffitis sur les murs (Rue des Etangs)
- Trottoir que d'un côté et manque de passages piétons notamment sur le carrefour de la Mairie
- Tunnel souterrain : exclusivement piéton et PMR ; sentiment d'insécurité car il n'est pas entretenu ; les angles droits sont dangereux pour la visibilité ; mauvais état des rampes; manque d'éclairage, trop étroit

Entre l'arrêt n°1 et 2 :

- Sente neuve, agréable et plantée, confortable pour les piétons et accessibles aux PMR
- Parking de la gare (à proximité de Destock Jeans) : « toujours de la place et gratuit », mais pas assez paysagers ; « on pourrait le redimensionner et mettre un parc à chien car il y en a pas à Coignières »
- Gare accessible mais pas de pistes cyclables
- Pas de dépose minute à la gare
- Sur la boucle, dans la rue du Four à Chaux : trottoirs abîmés, discontinus et pas assez larges
- Souterrain de la gare : celui-ci est mieux que celui de la RN 10

Entre l'arrêt n°2 et 3 :

- Dans la ZI des Marais : voie piétonne large et propre sur la rue des Osiers
- Pas de pistes cyclables
- Large bande enherbée sur la rue des Osiers → Piste cyclable à réfléchir à la place
- Passage de la GR11 pour rejoindre la rigole : en mauvais état et haies qui empiètent le passage
- Zone plutôt sécurisée : présence de plot
- Le trottoir s'arrête à partir du rond pont



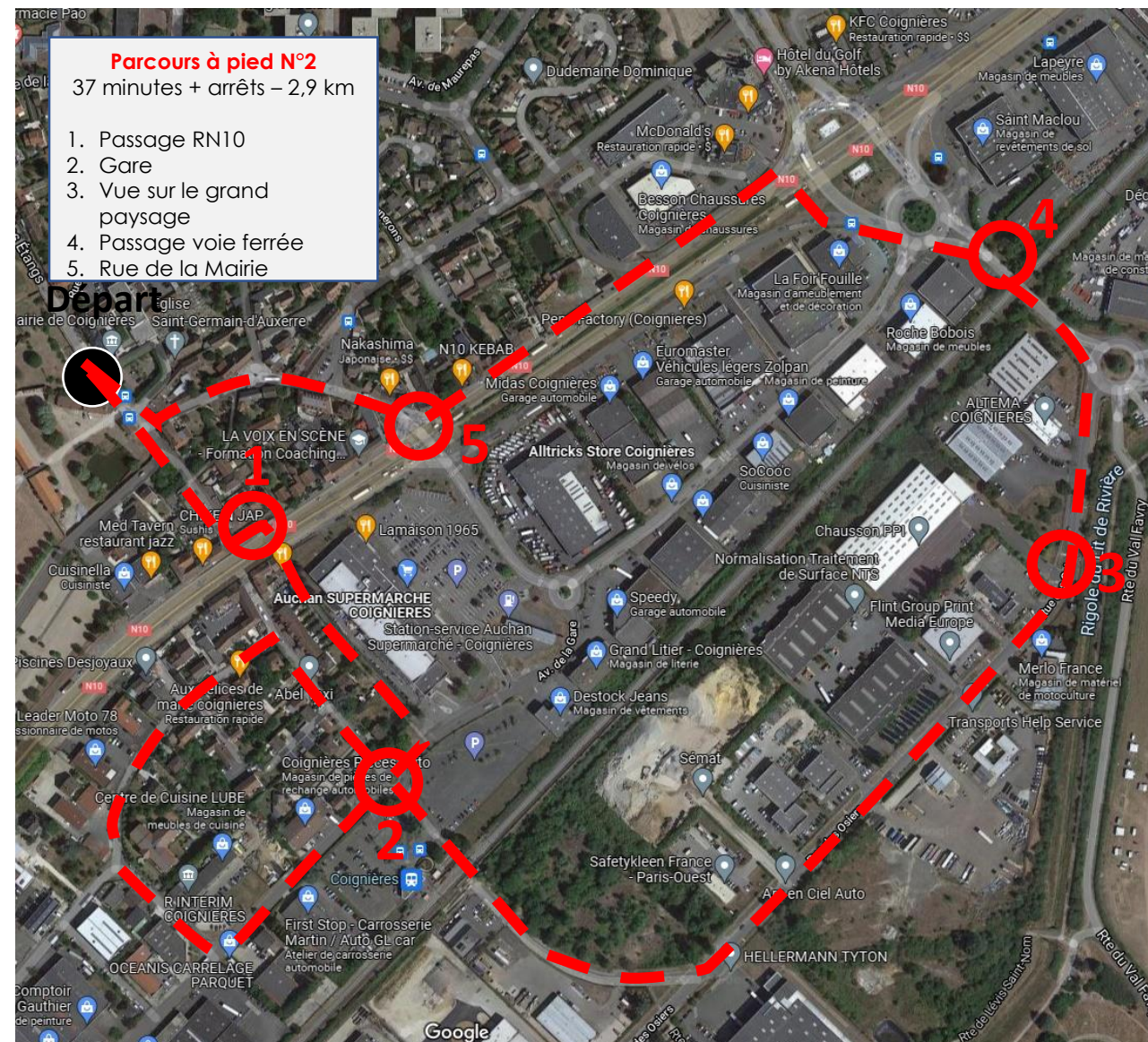
Les constats, les remarques ... suite

Entre l'arrêt n°3 et 4 :

- Risque pour les piétons au niveau de la contre-allée à l'est du rond point
- Au niveau du passage piéton en face du KFC, non respect du « cédez-le-passage » par les voitures (ils ne s'arrêtent pas) car la durée du feu vert est trop court
- De la contre-allée à l'hôtel du golf : chemin plus facile d'accès pour les piétons et pas besoin de contourner le rond-point
- Voies problématiques car congestion : proposition de couper le shunt au nord du carrefour des fontaines pour renvoyer sur le rond point au nord
- Rond point plutôt bien paysager/végétalisé, illuminations de Noël appréciées par les habitants rappelant la vie de quartier

Entre l'arrêt n°4 et 5 :

- Trottoir non sécurisé sur la RN 10
- Trottoir plutôt large : possibilité de mettre une piste cyclable
- Stationnement gênant des voitures sur le trottoir : crée de l'insécurité car réduit la largeur du trottoir
- Manque d'aménagements végétaux le long de la RN10 et circulation piétonne désagréable compte-tenu des nuisances (bruit, odeurs, etc.)
- Le manque de sécurité sur la RN10 fait que certains habitants préfère passer par « la rue de derrière » (Rue de la Prévenderie)
- Trottoirs sur la rue de la Prévenderie discontinus et très étroits à cause du stationnement des voitures



Synthèse des principales thématiques abordées

Une place des mobilités piétonnes à valoriser

- Stationnement sauvage des voitures qui oblige le piéton à marcher sur la chaussée
- Discontinuité des trottoirs (largeur) : notamment rue de la Prévenderie, rue du Four à Chaux et rue des Osiers
- Absence de trottoir : après les plots sur la rue des Osiers
- Mauvais entretien des trottoirs (cabossés)
- Un déficit de végétalisation
- Manque de lisibilité des signalétiques, notamment carrefour des Fontaines



Des mobilités cyclables quasi inexistantes

- Manque de pistes cyclables et de lisibilité pour les cyclistes

Un confort d'usage à améliorer aux abords de la RN10

- Un déficit de sécurité pour les piétons le long de la RN10
- Une ambiance urbaine qui n'encourage pas les déplacements piétons
- Des trottoirs discontinus encombrés par des stationnements « sauvages »
- Des franchissements limités, éloignés les uns des autres
- Passage sous-terrain RN10 : manque d'entretien, pas lumineux et très étroit (Passage sous la gare beaucoup plus agréable)

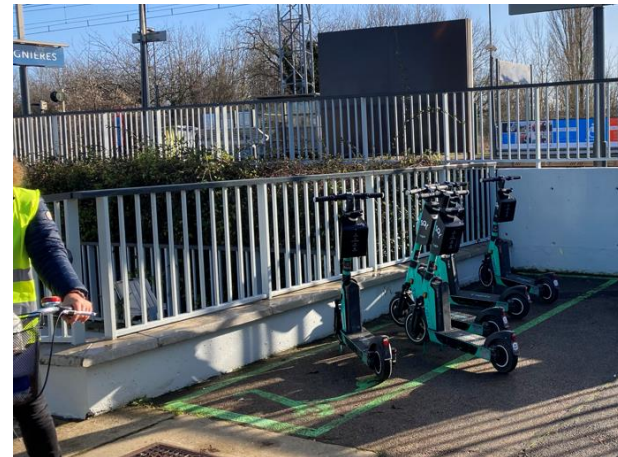


Crédits : Pluriel

Synthèse des principales thématiques abordées ... suite

Des attentes toujours présentes vis à vis des transports en commun et des trottinettes électriques

- Forte amélioration grâce aux nouvelles lignes (423 et 424) → bonne desserte des pôles alentours malgré que la durée des trajets est long
- L'offre de bus reste encore faible
- Il y a aussi un enjeu au niveau de la demande : il n'y a pas beaucoup de gens qui prennent le bus (beaucoup plus les lycéens)
- Les trottinettes électriques en libre-service permettent notamment de combler les lacunes du réseau de bus car beaucoup de gens l'utilisent → Bon service complémentaire mais les transports en commun resteront toujours important car les trottinettes ont des limites (météo, pas praticable par tout le monde notamment les personnes âgées, les PMR etc.)
- Toutefois la communication au niveau des stationnements de ces trottinettes n'est pas encore bonne (localisation des places de parkings pour les usagers)



Crédits : Pluriel

PLU

Plan Local d'Urbanisme



Coignières

Parcours à vélo



Crédits : Pluriel

Les constats, les remarques

Entre départ et arrêt 1 :

- Section dangereuse pour les piétons à cause du shunt du carrefour des Fontaines.
- Beaucoup de voitures (contournement de la RN10)
- Présence de grilles d'avaloirs orientées parallèlement aux roues des vélos et patinettes → risque de chute. (localisation chemin de la mairie, rue de Neauphle)

Entre arrêts 1 et 2 :

- Souterrain peu utilisé pour traverser le boulevard des Arpents.
- Accès à la piste cyclable peu visible mais aménagement réalisable via reconfiguration des abords du square de la Prevenderie
- Piste confortable, large même si forte cohabitation piétons trottinettes, revêtement abimé par des racines et rebouchages incertains
- Feu vélo trop long au carrefour Av. de Maurepas / Bd des Arpents
- Présence de grilles d'avaloirs orientées parallèlement aux roues des vélos et patinettes
- Haies à entretenir
- Parking vélo à installer près de la Boulangerie
- Carrefour Arpents / Moulin à vent à retravailler car problème de giration des bus au niveau du feu + sortie du parking en concurrence avec sortie du CTM

Entre arrêts 2 et 3 :

- A hauteur du rond-point de l'Europe, trottinettes qui débordent régulièrement de leur parking sur la piste cyclable. Pose d'une barrière ?
- Rond-Point du Gibet : Traversée PC dangereuse car mauvaise visibilité
- Rue de Montfort : PC côté Maurepas mais pas de liaison avec la piste côté Coignières.
- Aucun aménagement piéton ou cycle côté Coignières malgré de nombreux usages

Entre arrêts 3 et 4 :

- Aucun aménagement de la RD213 jusqu'au carrefour des fontaines. Vélos mêlés aux voitures ou sur le trottoir. Difficile d'identifier où rouler.



Les constats, les remarques ... suite

Entre arrêts 4 et 5 :

- Traversée de la RN10 via passage piétons , accès dangereux par manque d'aménagement dédié.
- Contre-allées non équipées en PC, trottoirs en mauvais état, sorties de parking trop régulière, croisement de bus. Itinéraire pourtant important pour rejoindre la gare de la Verrière mieux desservie
- Rue du Pont de Chevreuse en sens interdit → Mise en place d'un contre-sens cyclable ?
- Créer une PC le long de la rigole en direction du Mesnil Saint Denis pour accéder aux commerces selon une voie sécurisée car vitesse élevée des voitures et rue peu large

Entre arrêts 5 et 6 :

- Créer une PC le long de la rigole avec revêtement poreux (stabilisé ?)
- Vitesse des véhicules rue du Mesnil et route du val favry (aménagement à prévoir?)

Entre arrêts 6 et 7 :

- Revoir le revêtement du GR avec revêtement poreux + présence de trottoir non adapté au passage de cycliste
- Mieux matérialiser le GR car accès confidentiel (signalétique ?)
- Renforcer le jalonnement piétons / cycles

Entre arrêt 7 et arrivée :

- Sécuriser les stationnements en gare
- Revoir les chicanes pour fluidifier les passages notamment tricycles
- Améliorer la liaison gare / GR derrière Auchan



Synthèse des principales thématiques abordées

Un réseau cyclable à bâtir pour sécuriser les déplacements cyclables...

- Absence de véritable réseau cyclable mais une piste cyclable le long du boulevard des Arpents efficace et un vrai potentiel à l'échelle communale
- Un changement de pratiques notable avec des automobilistes qui respectent de mieux en mieux les cyclistes, même s'il y a encore des marges de progression
- Un manque de jalonnement et de signalétique
- Des besoins de stationnement spécifiques à proximité des commerces et des équipements

... comme les mobilités piétonnes

- Une cohabitation cyclistes / piétons / trottinettes qui peut créer des conflits d'usage

De forts besoin d'amélioration du confort d'usage aux abords de RN 10 (voies latérales)

- Un déficit de sécurité pour les cyclistes et les piétons le long de la RN10
- Une absence de pistes cyclables séparées et sécurisées
- Une ambiance urbaine qui n'encourage pas les déplacements cyclables ou piétons
- Des entrées/sorties de commerces trop nombreuses en partie Est
- Des franchissements limités, éloignés les uns des autres
- Des traversées à niveau mal équipées pour les cyclistes



Crédits : C Lauté / SQY

Synthèse d'ensemble

Constats d'ensemble

Les mobilités actives à Coignières ne sont pas du tout satisfaisantes.

Tout est globalement organisé pour la voiture, auxquelles s'ajoutent les très fortes contraintes d'usages qu'opère la RN10 dans sa traversée de la commune et dans une moindre mesure, celles liées au boulevard des Arpents.

Les quelques traversées possibles de la RN10 sont inconfortables, vieillissantes, et peu rassurantes.

Les trottoirs sont discontinus, d'emprises très variables et d'état très divers. Quant aux pistes cyclables, elles sont partielles, discontinues et très peu signalées, en dehors de celle du boulevard des Arpents.

Rien n'est fait aujourd'hui pour encourager les mobilités actives.

Premiers enjeux

- Des choix à opérer pour un partage plus équilibré des espaces publics pour tous
- Une place des mobilités piétonnes à valoriser
- « La rue des équipements », rue du Moulin à Vent, un espace à repenser dans son ensemble pour donner plus de place aux mobilités actives
- Un réseau cyclable à bâtir pour sécuriser les déplacements cyclables...
- De forts besoins d'amélioration du confort d'usage aux abords de RN 10 (voies latérales)
- Définir des priorités : par où commencer ?

PLU

Plan Local d'Urbanisme



Coignières

Prochain atelier
Mercredi 09 février 2022 de 19h30 à 22 h

ATELIER PARTICIPATIF – « Une ville plus attractive »

Objectif de l'atelier :
Poursuite de la co-construction du diagnostic avec
les habitants : les principaux lieux de destination
attractifs

Pensez à consulter le site de la ville où vous trouverez les comptes rendus des ateliers

